

Au couvent des Sœurs de la Sainte Famille, Monseigneur le Délégué Apostolique donna aux religieuses réunies dans la salle de communauté, un entretien spirituel pour faire ressortir la valeur et les mérites de l'œuvre accomplie par cette communauté dans nos maisons d'éducation et spécialement dans nos séminaires.

Au cours de sa visite, Monseigneur le Délégué Apostolique a naturellement octroyé des congés aux diverses institutions, laissant à Monseigneur l'Evêque de Valleyfield le soin de déterminer la manière de le prendre. Sa Grandeur, à l'occasion de la première visite officielle de Son Excellence a décidé, à la grande joie de tous, d'ajouter ces congés aux vacances habituelles du jour de l'an. En conséquence pour cette année, ces vacances, dans toutes les institutions religieuses du diocèse, commenceront la veille de Noël au matin et finiront le lendemain au soir des Rois.

